

ADÉ : *INITIATIVE* *CITOYENNE*

20 mars 2014

**Madame,
Monsieur,**

C'est au cours de la réunion publique tenue le 14 mars dernier par les candidats de la liste « ADE... un nouvel élan » qu'a été lancée l'idée de cette initiative. Non, même si cela serait nécessaire, pour dénoncer des flagrantes contrevérités, des appropriations contestables, des amalgames excessifs, des affirmations ou rumeurs malveillantes mais pour témoigner d'une part de la belle réussite de cette réunion et d'autre part des perspectives qu'elle laisse entrevoir pour notre village.

• Hier.

De la mandature qui se termine, tout Adéen a eu le loisir, seul et sans besoin de commentaires inutiles, d'en juger la gestion au fil de toutes ces dernières années. Mais à vouloir trop prouver, on instille assez rapidement le doute et, au final, on obtient le résultat inverse de celui visé. Ainsi, à répéter, dans tous ses écrits, à satiété, que les Adjoints n'assumaient plus leurs fonctions, Monsieur le Maire, si tel était vraiment le cas, ne se révèle-t-il pas, lui-même, aussi coupable de ne pas leur avoir retiré leurs délégations (et leurs indemnités) ? Pour nous, maintenant, il serait temps de tourner cette page pour, au contraire, avec une noble ambition, regarder l'avenir d'Adé, notre village à tous.

• Aujourd'hui.

A l'occasion des prochaines élections municipales, c'est l'avenir de notre commune que chaque habitant contribuera à orienter en élisant ce jour-là « nos » conseillers municipaux. Quinze !

Mais si voter est un droit, nous nous en faisons aussi, comme beaucoup, un devoir.

Or voter, c'est avant tout choisir. Choix citoyen dans le secret de l'isoloir !

Deux listes de candidats sollicitent notre confiance :

- « **Ensemble pour l'avenir d'ADE** », conduite par Monsieur le Maire sortant, Robert Bergero, et composée de trois conseillers sortants et de onze nouvelles personnes ;

- « **ADE... un nouvel élan** », conduite par Jean-Marc Boya, Adjoint sortant et composée de deux autres Adjoints sortants et de douze autres personnes.

Nous, par notre constat individuel et pour des raisons différentes comme dans le respect bien sûr de tous ceux et celles qui ont fait acte de candidature avec l'ambition d'œuvrer pour l'intérêt général, **nous soutenons et voterons pour Jean-Marc Boya et son équipe.**

• Dimanche.

Le 23 mars 2014, nous vous invitons tous à aller voter. C'est de plus, pour demain, se donner le droit de critique.

Si dans notre commune le panachage reste autorisé, le bulletin (ou les deux bulletins) ne doit (doivent) comporter en tout que 15 noms de candidats déclarés.

En démocratie, le vrai courage est, parfois, celui de choisir !

ADÉ :

**INITIATIVE
CITOYENNE**

**Un
collectif
de
citoyens**

ADÉ :

**INITIATIVE
CITOYENNE**

POURQUOI ?

Pour ma part, comme je m'y suis engagé, je veux exprimer, à l'occasion de ces élections, ma position, mon choix personnel.

► Puisque l'occasion m'en est ici offerte, je me fais un devoir de remercier sincèrement toutes les personnes qui m'ont incité à me présenter car je leur en suis vraiment très reconnaissant.

► Mais avec ses propres convictions il faut savoir rester ferme. Si je ne suis pas candidat c'est que, tout simplement, je m'applique en priorité à moi-même les principes que je défends. Je suis en effet pour une durée limitée des mandats en responsabilité. Exemple : localement, deux mandats de maire. Or, personnellement, j'ai à mon « actif » deux mandatures accomplies au sein d'un Conseil municipal d'une ville de la banlieue parisienne.

► Dès lors, après vingt huit ans de fonction de premier magistrat, j'estime qu'il aurait été plus raisonnable (et même plus prudent) que Monsieur le Maire prépare sa relève... même s'il est dans son droit le plus absolu de se représenter puisque la loi actuelle le permet. Je soutiens donc, en espérant pour demain, un vrai élan novateur, une réelle gestion collective et participative, **l'équipe** dirigée par **Jean-Marc Boya** car, telle qu'elle se compose, elle m'inspire toute confiance.

► J'ajoute qu'après tant d'années de « perdues » au niveau économique en particulier sur la zone CAP-AERO Pyrénées (Toulicou) par les responsables de la CCPL, s'impose, aujourd'hui, dans ce secteur également, une ambition nouvelle.

**Jean
Carassus**